



**HAL**  
open science

# Réinterroger l'évaluation comme technologie de "pilotage à distance" du secteur public : l'exemple de la recherche

Séverine Louvel

► **To cite this version:**

Séverine Louvel. Réinterroger l'évaluation comme technologie de "pilotage à distance" du secteur public : l'exemple de la recherche. Quaderni, 2012, 77 (1), pp.5-10. halshs-00735831

**HAL Id: halshs-00735831**

**<https://shs.hal.science/halshs-00735831>**

Submitted on 7 Dec 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LOUVEL, S<sup>1</sup>. 2012. "Réinterroger l'évaluation comme technologie de "pilotage à distance" du secteur public : l'exemple de la recherche (avant-propos)". *Quaderni*, 77(Hiver 2011-2012), p.5-9.

L'évaluation est aujourd'hui consubstantielle aux politiques publiques, et se rattache à ces « technologies de pilotage à distance » par lesquelles les États contemporains orientent, régulent ou contrôlent les activités de groupes sociaux<sup>1</sup>. Elle s'est développée au carrefour de trois mouvements historiques : dans la longue durée, l'avènement du règne de la mesure dans les politiques publiques<sup>2</sup> ; au XXe siècle, la diffusion dans le secteur public des mots d'ordre de « démarche qualité » et de « *benchmarking* » où la compétition devient un principe d'organisation<sup>3</sup> ; enfin, à partir des années 1980, l'adhésion des États occidentaux et de l'Union Européenne aux préceptes de rentabilité et d'*accountability* (à la fois « rendre des comptes » et « être responsable ») du Nouveau Management Public.

Aujourd'hui, l'évaluation repose sur des *agencements socio-techniques* (standards, procédures, critères, indicateurs, mesures, etc.), qui visent une « objectivité mécanique »<sup>4</sup> supposée exempte de la subjectivité des jugements interpersonnels. Elle s'appuie aussi sur une *Weltanschauung*, à la fois vision du monde et système de valeurs destinée à orienter l'action, structurée autour des valeurs de compétition, de rentabilité et de performance.

Cette philosophie de l'évaluation, et le projet politique dans lequel elle s'inscrit, sont bien connus, notamment grâce aux dossiers que leur ont consacrés récemment plusieurs revues françaises (RHMC 2008<sup>5</sup>, Cités 2009<sup>6</sup>, CIS 2010<sup>7</sup>). En revanche, ses usages et ses effets le sont moins, au risque d'alimenter les interprétations mécaniques, ou manichéennes, de ceux-ci. Ce dossier de *Quaderni* comble ce relatif déficit d'analyse, et suggère que l'emprise de l'évaluation comme technologie de « pilotage à distance » du secteur public est toujours objet à controverse.

Plusieurs secteurs se prêteraient à l'exercice (la santé, l'éducation, la justice, etc.). La recherche présente toutefois un caractère exemplaire, qui a motivé son choix pour ce dossier. Tout d'abord, l'avènement de l'évaluation comme instrument de gouvernement y est particulièrement visible<sup>8</sup>. Les États occidentaux se dotent, les uns après les autres, d'instances nationales d'évaluation des individus, des laboratoires et des établissements<sup>9</sup> : *Research Assessment Exercise* britannique (1986), *Valutazione triennale della ricerca* italien (2001), *Standard Evaluation Protocol for Public Research Organizations* néerlandais (2003), Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur française (2005), etc.. Ils multiplient aussi les évaluations de projets conduites dans le cadre d'appels d'offre compétitifs : *Exzellenzinitiative* allemande (2004), Agence Nationale pour la Recherche française (2005), Investissements d'avenir français (2011), etc. En parallèle, se développent les évaluations et classements des revues scientifiques : calcul du facteur d'impact des revues indexées dans le *Web of Science* par l'entreprise américaine Thomson Reuters ; classement des revues de sciences sociales (*European Reference Index for the Humanities* de la Fondation Européenne de la Science, listes de revues SHS de l'AERES en France, etc.). Enfin, les universités et établissements de recherche font l'objet, depuis les années 2000, de classements nationaux et internationaux, les plus médiatisés étant l'*Academic Ranking of*

---

<sup>1</sup> Sciences Po Grenoble et PACTE (UMR CNRS 5194)

*World Universities* (ARWU, 2003, dit classement de Shanghai), et du *Times Higher Education supplement* (2004).

Ensuite, la recherche est également exemplaire du pouvoir présumé de l'évaluation comme technologie de pilotage à distance du secteur public. Les *agencements sociotechniques*, procédures et critères, sont réputés faire advenir quasi-mécaniquement un monde peuplé d'entités nouvelles (« taux de publication », « chercheurs publiants ou non publiants », « recherche à rayonnement international », etc.). Or cette thèse ne traduit-elle pas la persistance d'un schéma classique de la décision politique, linéaire et rationnel<sup>10</sup> ? Par ailleurs, la *vision du monde*, les *valeurs de compétition et de rentabilité* fabriqueraient un chercheur nouveau<sup>11</sup>, dépourvu de sens critique, et relais d'une pensée conformiste. Or ne risque-t-on pas ici de véhiculer une vision manichéenne, où le « grand partage » entre savoir et pouvoir laisse dans l'ombre les mécanismes disciplinaires, et avec eux la résistance, la contrainte, mais aussi la satisfaction et la réappropriation stratégique ?

Les six articles<sup>12</sup> de ce dossier échappent précisément à de tels travers. Ils invitent, à partir d'analyses empiriques diversifiées (conduites en Allemagne, en Belgique francophone, et en France ; classement des revues de sciences sociales, classement médiatique des universités, évaluations d'établissements de recherche et/ou d'enseignement supérieur, injonctions à la performance liées au financement sur projet), à explorer la complexité des usages et effets de l'évaluation de la recherche publique.

Ce dossier propose deux lectures complémentaires de l'emprise concrète, dans la recherche publique, de l'évaluation comme technologie de pilotage à distance.

1) La première lecture consiste à *analyser la fabrique des entités sociomatérielles ou discursives* sensées produire, à marche forcée, des formes « d'objectivité mécanique ».

Les articles, d'une part de D. Torny et D. Pontille, d'autre part de J. Bouchard, réintroduisent, avec cette perspective, des processus, de l'aléa, et de la dépendance au sentier, en lieu et place de changements déterministes. Analysant la constitution en 2008 d'une liste de revues de sciences sociales par l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, D. Torny et D. Pontille montrent que cet outil, loin d'être imposé par des managers, s'ancre dans des traditions disciplinaires, et révèle des antagonismes entre pairs quant aux instruments d'évaluation appropriés. Retraçant la création, à la fin des années 1970, d'un classement médiatique sur l'enseignement supérieur et la recherche, celui du *Monde de l'éducation*, J. Bouchard souligne, quant à elle, que ce nouvel instrument n'est pas issu d'une intentionnalité facilement repérable, mais de multiples facteurs (politiques, organisationnels, méthodologiques, etc.).

2) La seconde lecture consiste à *questionner les conditions de performativité des nouveaux dispositifs*, notamment en incarnant les acteurs (scientifiques, experts, politiques) engagés dans ce processus, et la manière dont ils exercent leurs prérogatives.

Les quatre articles qui adoptent cette perspective soulignent que les dispositifs d'évaluation ne constituent pas une simple entreprise de mise au pas des collectivités scientifiques. Deux d'entre eux s'intéressent aux formes de coercition qu'ils exercent sur les établissements scientifiques. Analysant l'évaluation des institutions de recherche allemandes de l'association Leibniz, S. Gülker, D. Simon, et M. Torka dégagent la tension inhérente au rôle des experts ou des « scientifiques – évaluateurs », à la fois juges de la qualité, et conseillers des équipes qu'ils évaluent. Cette activité de conseil témoigne, pour les auteurs, de la persistance des

valeurs et modes de fonctionnement traditionnels des collectivités scientifiques. Dans le contexte français, L. Gastaldi et C. Lanciano-Morandat pointent le risque de normalisation que les dispositifs d'évaluation actuels font peser sur les établissements d'enseignement supérieur qui dévient des standards universitaires internationaux. Toutefois, les auteurs signalent la capacité (peut-être transitoire ?) de ces établissements à se protéger d'un tel risque.

Enfin, les deux derniers articles du dossier se penchent sur les nouvelles « écologies de pratiques »<sup>13</sup> que les chercheurs déploient, à titre individuel, pour répondre aux injonctions de performance que véhiculent les dispositifs d'évaluation. Chacun démontre, sur son terrain d'étude, les limites de la thèse d'une totale mise en conformité des individus, du fait notamment de l'ambiguïté des consignes. S'intéressant à la manière dont des chercheurs de sciences de la communication francophone intègrent à leurs pratiques les prescriptions en matière de publication, M. Vanholsbeeck décrit des formes de « bricolage » entre qualité prescrite et qualité souhaitable, qui visent à concilier des objectifs divergents, mais également à donner corps à des prescriptions encore largement informelles. Enquêtant auprès de chercheurs en nanotechnologies, M. Hubert, F. Chateauraynaud et J.-M. Fourniau soulignent, quant à eux, que la programmation de la recherche comporte des injonctions de performance qui conduisent moins les chercheurs à faire preuve de stratégie (de conformité ou de contournement), qu'à chercher le sens de dispositifs foisonnants, et à la finalité est souvent ambiguë.

Au total, les six articles de ce dossier contribuent, dans la lignée d'autres travaux<sup>14</sup>, à ne pas conclure en toute généralité à un accroissement unilatéral du contrôle « à distance » des managers sur les professionnels, et à explorer les recompositions professionnelles, les déplacements des sphères d'influence dans l'espace public (instances ministérielles, hiérarchie des établissements, collectivités scientifiques et leurs représentants, comités de programmes, agences d'évaluation, etc.) et au-delà (monde socioéconomique, agences de notation, *think tanks* et médias)<sup>15</sup>. Compte-tenu de la complexité des évolutions en cours, ils représentent une invitation à alimenter les débats de nouvelles recherches empiriques.

---

<sup>1</sup> T. M. Porter, *Trust in Numbers: The Pursuit of Objectivity in Science and Public Life* Princeton, NJ, Princeton University Press, 1995.

<sup>2</sup> A. Desrosières, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*. Paris, La découverte, 1993.

<sup>3</sup> I. Bruno, *A vos marques, prêts... cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*. Collection Savoir/Agir. Paris, Editions du croquant, 2008.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> *Revue d'histoire moderne et contemporaine* « La fièvre de l'évaluation », n° 55-4bis, 2008.

<sup>6</sup> *Cités*, 2009, volume 1, n°37

<sup>7</sup> *Cahiers internationaux de sociologie*, 2010, volume 1, n° 128-129.

<sup>8</sup> S. Garcia, « L'évaluation des enseignements : une révolution invisible. » *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, volume 55-4bis, numéro 5, 2008, p. 46-60. E. Ferlie, C. Musselin et al. "The steering of higher education systems: a public management perspective." *Higher Education*, volume 56, numéro 3, 2008, p. 325-348.

<sup>9</sup> R. Whitley et J. Gläser (dir.). *The Changing Governance of the Sciences. Sociology of the Sciences Yearbook*. Dordrecht, Springer, 2008. S. Louvel et S. Lange « L'évaluation de la recherche : l'exemple de trois pays européens » *Sciences de la société*, volume 79, pp. 11-26, 2010.

<sup>10</sup> L. Sfez *Critique de la décision*, Presses de Sciences Po. 1ère édition 1973, 4ème édition 1992. L. Sfez « Évaluer: de la théorie de la décision à la théorie de l'institution », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 2010, volume 1, n° 128-129, pages 91 à 104

<sup>11</sup> R. Gori « Les scribes de nos nouvelles servitudes. » *Cités*, volume 37, numéro 1, 2009, p. 65-76.

---

<sup>12</sup> Ces articles ont été sélectionnés par un comité scientifique international. Que les membres en soient ici remerciés : Nicolas Dodier (Inserm et GSPM, CNRS-EHESS), Lars Engwall (Université d'Uppsala), Frédéric Forest (Chercheur associé au CRPMS, Paris 7 et Administrateur civil, DGS de l'Université de Rouen), Olivier Godechot (CMH – CNRS et Ecole Normale Supérieure), Michele Lamont (Université de Harvard), Liudvika Leišytė (CHEPS, Université de Twente), Séverine Louvel (Sciences Po Grenoble et PACTE, UMR CNRS), et Christine Musselin (CSO – Sciences Po Paris et CNRS).

<sup>13</sup> I. Stengers *La vierge et le neutrino. Les scientifiques dans la tourmente* Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 2006.

<sup>14</sup> Pour une synthèse récente, voir le dossier-débat que consacre la revue *Sociologie du travail* : P. Bezes, D. Demazière, et al. (2011). « New Public Management et professions dans l'État : au-delà des oppositions, quelles recompositions ? » *Sociologie du travail*, volume 53, numéro 3, p. 293-348.

<sup>15</sup> R. Whitley, J. Gläser et L. Engwall (dir.). *Reconfiguring Knowledge Production: Changing Authority Relations in the Sciences and Their Consequences for Intellectual Innovation*. Oxford, Oxford University Press, 2010.